

Etat de Vaud  
Madame Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat  
Cheffe du département des infrastructures  
et des ressources humaines  
Place de la Riponne 10  
1014 Lausanne

Lausanne, le 12 octobre 2021

### **TUNNEL PIÉTON RELIANT LA GARE DE LAUSANNE À LA GARE DU FLON**

Madame la Présidente du Conseil d'Etat, chère Nuria,

Nous faisons suite à la présentation par le Conseil d'Etat, très positive, de la 3<sup>ème</sup> phase de financement en lien avec le développement et la construction du M2 et du M3, le 7 octobre dernier. En tant que colonne vertébrale de la mobilité lausannoise, le M2 joue un rôle dont l'importance n'est plus à démontrer pour toute l'agglomération lausannoise et le canton dans son ensemble : en permettant de structurer le réseau des transports publics du Nord au Sud de la Ville, le M2 est un point central de la limitation d'accessibilité du centre-ville aux véhicules individuels motorisés. Le M3, par son développement à l'Ouest de la Ville, permettra pour sa part de desservir des quartiers pour l'heure plus difficiles à joindre en transports publics (Beaulieu, Plaines-du-Loup et Blécherette), afin d'ouvrir une nouvelle porte d'entrée pour les Communes du Nord-Ouest de la Ville.

Ces points sont très bien détaillés dans le projet d'EMPD qui sera présenté au Grand conseil vaudois. Un point interpelle toutefois dans ce cadre : l'absence de toute mention ou référence au tunnel piéton pouvant être créé justement sur ce tronçon.

Pour rappel, le tronçon Gare-Flon est le plus emprunté du réseau, avec plus de 27'000 personnes par jour transportées entre ces deux stations dans le sens descendant et plus de 32'000 dans le sens montant. Des chiffres qui vont encore augmenter au regard du développement de la gare de Lausanne dans le cadre du projet Léman 2030, qui est appelée à accueillir 200 000 usagères et usagers quotidien·ne·s. Ceci alors que la gare du Flon représente elle-même la 3<sup>ème</sup> gare de Suisse romande.

Pour ces motifs, la création d'un tel tunnel piéton a été demandée à plusieurs reprises, à la fois par le Conseil communal lausannois et par plusieurs acteur·trice·s du domaine. La distance Flon – Gare est en effet de seulement 275 m pour un dénivelé d'environ 31m lorsque cela intervient par un tunnel, alors qu'elle est de 515 m, pour un dénivelé positif d'environ 48 m, actuellement. Or, la séparation actuelle de ces deux gares constitue un réel trou noir de la mobilité lausannoise – sur un réseau qui se veut, et doit être, central.

Il est donc essentiel de profiter des travaux à venir pour le M2 et le M3 pour créer un véritable pôle de mobilité unique Gare-Flon. Ceci passe nécessairement par la création d'un tunnel piéton reliant les deux gares existantes.

L'ATE Vaud demande donc formellement que ce point soit pris en compte et intégré aux travaux prévus et devisés dans le cadre de l'EMPD actuellement présenté au Grand conseil.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, chère Nuria, l'expression de notre haute considération.

Au nom du comité ATE Vaud



David Raedler  
Président



Romain Pilloud  
Secrétaire général